

FÉVRIER 2022

Saint *Victor* la *Coste*

BULLETIN
MUNICIPAL





RENSEIGNEMENTS *pratiques*

Mairie	04 66 50 02 17
Ecole Primaire	04 66 50 05 52
Crèche « Les Lutins du Claux »	04 66 99 35 79
Centre de loisirs	04 66 50 93 64
Agence postale	04 66 82 39 12

SERVICES *de santé*

INFIRMIÈRES

Hélène Charmasson	06 19 71 18 73
Mireille Fogelgesang	04 66 50 32 70
Nathalie Yosbergue	04 66 50 05 07

KINÉSITHÉRAPEUTE-OSTÉOPATHE

Claude Caron	06 58 47 43 16
Sophie Garcia	06 58 47 43 16

BIEN-ÊTRE-RELAXATION

Florence Raichon-Bernard	06 62 36 45 42
--------------------------------	----------------

MÉDECIN

Roland Gourdon	04 66 50 27 07
----------------------	----------------

ORTHOPHONISTE

Célia Carrasco	06 98 69 47 51
----------------------	----------------

PHARMACIE

Stéphanie Couderc	04 66 50 12 15
-------------------------	----------------

PSYCHOLOGUE

Anne Charret	06 15 36 44 50
--------------------	----------------

RÉFLEXOLOGUE

Roseline Robert	06 17 35 45 36
-----------------------	----------------

SERVICES *extérieurs*

Appel d'urgence européen	112
Appel d'urgence des sourds et malentendants	114

Assistante sociale du Conseil Départemental	04 66 82 64 30
Centre des Impôts Bagnols-sur-Cèze	04 66 90 53 53
Conseil Départemental	04 66 76 76 76
C.P.A.M	39 60
Gendarmerie de Laudun	04 66 33 24 26
La Poste de Laudun	04 66 79 35 01
Préfecture du Gard	04 66 36 43 90
SAMU	15
Pompiers	18
Police	17

ÉTAT *civil*

NAISSANCES

LE 01.01.2021	GOUBLAIRE Alban
LE 03.01.2021	MORENO Antonin
LE 06.02.2021	BELLEGARDE Zoé
LE 11.02.2021	BILLOT Lorenzo
LE 19.02.2021	MARIE Agathe
LE 14.03.2021	VIOLLET Alix
LE 09.04.2021	LAFFRANCHI Alicia
LE 30.05.2021	PELLAT Aden
LE 21.07.2021	ROBIN Chloé
LE 03.09.2021	BECKER Marley
LE 28.09.2021	JAN LEBRETON Mael
LE 01.10.2021	HASCOËT Célestine
LE 10.11.2021	LALAGÜE Maïa
LE 10.12.2021	RIEU Mathis
LE 10.12.2021	RIEU Selena

MARIAGES

LE 06.03.2021	GARCIA Paul et BOUKHENOUNA Aliba
LE 10.04.2021	ELISSALDE Marie et VEIERA LIMA Smaïle
LE 15.05.2021	LACROIX Blandine et PAURIOL Claude
LE 29.05.2021	ATTOU Sylvain et KORIKOV Anna
LE 19.06.2021	CLAUDE Sophie et CHAUSSARD Jean-Louis
LE 24.07.2021	MARTINEZ Florie et VINOIS Jefferson
LE 31.07.2021	LE CAM Isabelle et DEMONCHAUX Dominique
LE 07.08.2021	MARTIN Claire et BUONO Pascal
LE 07.08.2021	MORVAN Victoria et VALLOT Jérémy
LE 28.08.2021	EVESQUE Damien et BARTHOLOMOT Elodie
LE 11.09.2021	WELSCH Stéphane et FAUCHET Sandrine
LE 09.10.2021	MARTINEZ Jérôme et CLUZEL Marion

DÉCÈS

LE 07.01.2021	REYNAUD Virginie
LE 07.01.2021	PETIT André
LE 03.02.2021	GEBELIN Michel
LE 18.02.2021	PESENTI Piétro (transcription)
LE 24.02.2021	GIFFAUX Francine Epouse PELLION (transcription)
LE 11.03.2021	MAURENT François (transcription)
LE 14.03.2021	VELS Léo
LE 28.07.2021	BINDA Amélie Veuve MOUGEOLLE
LE 28.07.2021	LAZARO Marcel (transcription)
LE 17.08.2021	ROUSSEAU Jacques (transcription)
LE 28.08.2021	BERKANE Claude (transcription)
LE 02.09.2021	GÉBELIN Lucie Veuve CHARMASSON
LE 18.10.2021	BURLAND François
LE 25.10.2021	LABERTRANDE Francette Veuve PELAQUIER (transcription)
LE 30.10.2021	ZBOROWSKI Monique Veuve CHAUSSARD
LE 25.11.2021	WELSCH Camille (transcription)
LE 26.11.2021	DUSSERRE Jean (transcription)
LE 30.11.2021	EVARD Raymond
LE 17.12.2021	MARTIN André (transcription)

Nous vous faisons part des décès de

LE 07.04.2021	PÉLAQUIER Andrée Veuve ESTOURNEL
LE 24.12.2021	FRESPUECH Guy



LE MOT du Maire

Saint-Victoraines, Saint-Victorains,

Dans ce contexte COVID, les années se suivent et se ressemblent.

Et ne nous permettent pas, pour la deuxième année consécutive de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce moment est important, car il me permet de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, et de vous présenter le travail effectué par le Conseil Municipal au travers de ses décisions ainsi que les travaux faits en régie tout au long de l'année par les employés municipaux.

Pour les travaux réalisés, vous en trouverez un grand nombre dans les premières pages de ce bulletin municipal.

En ce qui concerne les travaux à venir, le projet phare de ce mandat sera l'aménagement d'un tronçon de la RD 101 (Route de St Laurent) avec un cheminement piéton sécurisé et des dispositifs routiers.

Un programme de rénovation énergétique des logements communaux a été déposé en 2021. Les travaux commenceront dès le premier trimestre 2022 soutenus par la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) de l'Etat ainsi que le fond de concours de l'agglomération du Gard Rhodanien.

Une étude concernant l'extension de la salle du réfectoire de la cantine ainsi que des dortoirs de l'école maternelle va débuter en ce début d'année.

Le programme de vidéoprotection de la commune est déposé en Préfecture et comporte un dispositif de 8 caméras. Principalement aux entrées du village, mais aussi sur des points sen-



sibles de la commune. Ce projet, si tout va bien, sera en fonctionnement dans le courant de l'année.

La construction d'une nouvelle bibliothèque est également à l'étude.

Un audit concernant l'éclairage public a été fait. Il nous permet d'envisager un passage à un éclairage en LED programmé, moins énergivore et ainsi plus respectueux de l'environnement.

Notre programme de campagne est notre feuille de route, mais nous restons ouverts à d'autres projets ou idées des élus.

2022 est une année à découvrir, je l'espère positive pour vous toutes et tous. Elle sera pour nous, une année de travail, de finalisation et de création de projets.

Elle sera également une année électorale importante pour notre pays, mais aussi pour notre territoire au travers des élections législatives.

Je vous laisse à présent à la lecture de notre bulletin municipal.

Bien à vous

Mme Véronique HERBÉ
Le Maire

Les élus

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Véronique HERBÉ
Maire de Saint-Victor-la-Coste

Georges DANIEL - 1^{er} Adjoint
Pouvoirs du Maire en l'absence de celui-ci
Gestion du personnel communal
Affaires sociales
Affaires scolaires
Cimetière

Nathalie BESSON - 2^{ème} Adjointe
Gestion des plannings du personnel communal
Bons de commande fournitures et cantine
Jeunesse - vie associative - sports
Sécurité et risques majeurs
Bibliothèque

Jean PASSERIEUX - 3^{ème} Adjoint
Administration générale et finances locales
Gestion et entretien des bâtiments et installations communales
Gestion des immeubles locatifs
Information et communication
Politique en faveur des personnes handicapées

Joëlle COLLOCA - 4^{ème} Adjointe
Fêtes et cérémonies municipales
Culture, loisirs, associations (bulletin de rentrée)
Patrimoine et tourisme
Internet - Espaces numériques

Vincent PELAQUIÉ - 5^{ème} Adjoint
Hydraulique agricole - Agriculture
Urbanisme - PLU - Cadastre
Forêt - coupes - Affouagères
Environnement durable
Propreté urbaine
Réseaux secs et humides
Aménagement du village

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jacqueline LINDER
Jean-Louis COGAN
Antoine DE VITA
Françoise POCK
Sylvie DUCLOS
Stéphane SOLER
Hélène BARATHIEU



Sandrine BERNARD
Jean-Philippe AUBERT
Jean ALBE
Guillaume JOUVE
Christelle POSTEL
Hervé PETITOT



LES PRINCIPALES réalisations 2021

ATELIERS MUNICIPAUX



Fabrication de cellules de rangement aux ateliers municipaux

En régie

Réception du chantier de l'extension des ateliers municipaux

L'extension est de 152,5m²

Subvention d'état : 100 000 €

Fonds propres de la commune : 70 000 €

VOIRIE - SÉCURITÉ - ACCESSIBILITÉ

Défrichage route du Four à Chaux

En régie



Taille des oliviers

En régie

Débroussaillage terrain rue de la Roquette sur 10 m

En régie



Peinture des signalétiques au sol

En régie

Pose de deux nouveaux panneaux «stop» rue de Boulanne et chemin de Font Hiau

En régie : 130 €



Restauration de la descente en béton rue Léon Bouchet

En régie



Réfection goudron parking du cimetière

Entreprise Carminati : 28 261 €

Création rue du Réservoir

Entreprise Carminati : 8424 €

Pose de plots aux Lavoirs Jumeaux

En régie

STADE



Abattage de pins

En régie

Pose d'un grillage rigide pour la clôture sud du stade

En régie : 8021 €

ÉCOLE RAOUL LAURENT



Travaux à l'entrée de l'école primaire Passage dalle béton

En régie

Installation d'internet à l'école maternelle

En régie

Pose de nouveaux luminaires LED

En régie : 1535 €

Réparation encadrement de fenêtres classe CM2

En régie

Réparation toiture école

Entreprise Le Goff : 2880 €



Achat et pose des VPI (tableaux numériques) Classe informatique (18 ordinateurs)

Société Infratys : 23 447 €

Subvention : 12 250 €



Pose d'une barrière rue des vieux lavoirs

En régie : 1220 €

Peinture montée d'escalier intérieure école

Entreprise Védrine : 3939 €

Pose de range vélos cour école primaire

En régie : 257 €

MATÉRIELS

Vélos et trottinettes pour la garderie

Manutan : 811 €



Épareuse

Entreprise Meca Viti : 33 000 €

Désherbeuse

Michel motoculture : 3744 €

Alarme Mairie

SARL Mazet : 1386 €



Achat et pose de rideaux salle Jacqueline Pagnol

Société Euroflex : 1565 €

Tables pliantes et charriot pour la salle René Mathieu

Société Techni pro : 5214 €

DIVERS



Plantation de diverses variétés de plantes offertes par le Département (parking de la crèche, parking école primaire, Mairie, etc..)

En Régie



Entretien des bancs de la place de la Mairie, du City parc (ponçage et lazure)

En régie



Réhabilitation des toilettes au jeu de boules

En régie

Achat et plantation de deux muriers aux Lavoirs Jumeaux

En régie



Horloge de la Tour de l'Oume

Entreprise Bodet : 5054 € participation pour moitié de l'Association Serre La Coste

Refonte du site internet

1GENE1 : 5880 €

Subvention : 4900 €

Cabane à jouets

En régie : 900 €





CIMETIÈRE

Fabrication et pose d'un ossuaire au cimetière 3

En régie : 2088 €



Peinture sur les deux portails du cimetière

En régie



Pose de clapicettes

En régie

Pose d'un panneau d'affichage à l'entrée du cimetière

En régie : 271 €



Élagage des grands pins

Entreprise les Jardins St Vincent : 6624 €

LOGEMENT



Peinture réfection du logement rue de la Vierge

En régie



Taille du micocoulier dans la cour logement rue de l'Église

En régie

ECLAIRAGE PUBLIC



Changement des candélabres place Baron Leroy

3109 €

Enfouissement réseaux secs rue de la Clastre

101 140 €

Spots Lavoir de Palus

En régie

Installation d'un éclairage par spot sur le parvis de la Mairie

En régie : 898 €

FONCIER

Achat terrain rue Barne Aubin

311 300 €

Emprunt 250 000 € sur 7 ans

Fonds propres 61 300 €



LE SERVICE CIVIQUE

C'est quoi et pour qui ?

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 euros par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... En France ou à l'étranger et dans 10 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire, citoyenneté européenne.

Pourquoi ?

Cette mission de Service Civique est une opportunité pour améliorer ses compétences, partager avec d'autres et prendre confiance en soi. C'est un tremplin vers l'avenir que vous vous préparez à construire.

Comment trouver une mission ?

Vous devez créer un compte sur le site du Service Civique www.service-civique.gouv.fr et postuler pour un organisme qui répondra ensuite favorablement ou non à votre demande.

Vous pouvez également vous rendre à la Mission Locale des jeunes.



VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS, SANS ÉCOLE, NI FORMATION, NI EMPLOI ?

La Mission Locale peut vous apporter des réponses sur

- Information, orientation
- Emploi
- Formation
- Garantie jeunes
- Vie pratique
- Santé

MISSION LOCALE JEUNES

5 rue des Jardins du Souvenir
BP 21040
30201 Bagnols-sur-Cèze Cedex

Contacts :

04.66.89.09.34

<http://mljbagnolssurceze.fr>

plateformeemploi@mlj-gardrhodanien.com

L'ARMÉE DE TERRE SES MÉTIERS ET SES MISSIONS

117 Spécialités dans 16 domaines d'activités, l'armée de terre recrute et forme toute l'année.

Vous pouvez participer à une séance d'information en vous inscrivant sur : **www.sengager.fr**



Pour toutes informations consulter le Centre d'information et de recrutement des forces armées d'Avignon.

CIRFA

32 rue Joseph Vernet
84000 Avignon
04.90.14.52.93



LES FINANCES communales

LE BILAN FINANCIER 2021

Le bilan financier reprend l'ensemble des opérations financières réalisées en fonctionnement et en investissement par la commune durant l'exercice 2021. Le bilan est exprimé en euros.

Glossaire de quelques termes utilisés

ACCESSIBILITÉ : bâtiments nécessitant des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

DOTATIONS DE L'ÉTAT : recettes provenant de l'état, du département...forfaitaires ou au titre de la solidarité rurale, de la compensation de la taxe d'habitation, professionnelle, de la décentralisation...

ENFOUISSEMENT : mise sous terre des lignes électriques et téléphoniques.

FONCTIONNEMENT : regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de notre collectivité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : acquisitions foncières, aménagements des constructions, réseaux de voirie et d'électrification, matériels et outillage...

IMMOBILISATIONS EN COURS : projets d'acquisitions, de constructions, d'aménagements non encore achevés.

IMPÔTS ET TAXES : taxes foncières, d'habitation, pylônes, conso électricité, droits notariés, fonds national de garantie...

LES INVESTISSEMENTS : regroupent toutes les recettes et les dépenses concernant les projets d'investissements futurs ou en cours.

LES PRODUITS ET SERVICES : recettes provenant de produits tels que concessions cimetière, droits de chasse, redevances funéraires, services périscolaires, loyers logements, locations salles ...

REMBOURSEMENT DE TVA (FCTVA) : remboursement de la TVA payée sur les investissements réalisés au cours d'exercices antérieurs.

SUBVENTIONS : aides financières de l'état pour accompagner la réalisation de projets.

Taxe d'aménagement : générée par des opérations ayant fait notamment l'objet d'un permis de construire, d'aménager, d'une déclaration de travaux...

TRÉSORERIE DISPONIBLE : Trésorerie restant à la disposition de la commune après la clôture des comptes des années précédentes.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges de fonctionnement

472 037 €

44%

Frais de personnel

584 433 €

55%

Intérêts dettes

9 913 €

1%

**TOTAL
DÉPENSES
1 066 383€**

RECETTES

Produits et services

177 512 €

10%

Dotations de l'Etat

335 143 €

20%

Impôts

1 190 496 €

70%

**TOTAL
RECETTES
1 703 150€**

RÉSULTAT 2021 : + 636 767 €

N.B: sous réserve des écritures résiduelles à comptabiliser

INVESTISSEMENTS

DÉPENSES

Immobilisations corporelles

9 115 €
1%

Immobilisations
Dont achat terrain 315 000 €

571 852 €
91%

Remboursement capital emprunt

50 193 €
8%

TOTAL DÉPENSES
631 160 €

RECETTES

Subventions sur projets en cours

118 426 €
17%

Remboursement TVA et taxe d'aménagement

147 542 €
21%

Emprunt bancaire sur 7 ans

250 000 €
36%

Résultat 2020
Reste à réaliser en 2021

178 427 €
26%

TOTAL RECETTES
694 394 €

TRÉSORERIE : + 63 234 €

TRÉSORERIE

Trésorerie disponible
(report des années antérieures) **2 075 000 €**

Résultat fonctionnement 2021 **+ 636 767 €**

Résultat investissement 2021
(reste à réaliser en 2022) **+ 63 234 €**

N.B: sous réserve des écritures résiduelles à comptabiliser

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2022

RÉPARATIONS, CONSTRUCTIONS ET AMÉLIORATIONS

Verrière gymnase, Programme de restauration Ermitage de Mayran, statue Mayran, forage du stade, matériel technique...
Mise en place borne de recharge véhicules.
Agrandissement cantine et dortoir groupe scolaire.

VOIRIE

Aménagements :
Entrée est,
Rues de la Roquette
De la Clastre et Font Crotade ...

ÉCLAIRAGE PUBLIC, ENFOUISSEMENTS

Programme de rénovation éclairage public,
Enfouissement et renforcement lignes et réseaux.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

isolation et chauffage logements communaux

ACCESSIBILITÉS

Salle R.Mathieu, école, chapelle de Mayran...

PETITS MATÉRIELS

Équipement école, Salle R. Mathieu, Mairie, matériel incendie..

SÉCURITÉ

vidéos surveillance salle R. Mathieu, entrées du village...

N.B : Etude sur le projet d'une nouvelle biblio/médiathèque



LA VIE communale

LES PIQUE-NIQUE DE PROVENCE OCCITANE

Le lundi 9 août 2021, l'Office de tourisme Provence Occitane, la Mairie, et le Syndicat des Vins de Laudun ont proposé une animation permettant de découvrir un marché de producteurs de produits locaux. La balade à la découverte du village avec Nathalie SCHMITT, guide conférencière, a remporté un franc succès. Les participants ont pu déguster les vins locaux en musique avec le groupe Lis Acabaïre et se restaurer sous les arbres, au jeu de boules en compagnie de clowns.



JOURNÉE WORLD CLEAN UP DAY

Le dimanche 12 septembre 2021, notre commune a, pour la deuxième année, participé au grand mouvement citoyen de nettoyage. Une trentaine de Saint-Victorains, dont quatre enfants, ont rejoint cette opération « du propre ». Au cours de la journée, il a été ramassé huit sacs poubelles noirs et vingt sacs jaunes, et divers objets en verre et métal. Un repas tiré du sac au square Paul Heraud a clôturé cette journée conviviale.

70^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE RAOUL LAURENT

Le samedi 9 octobre 2021, la Municipalité a souhaité marquer le 70^{ème} anniversaire de l'école primaire en organisant une matinée récréative. Les enfants ont pu profiter de différents jeux installés dans la cour par l'Association des Parents d'Elèves. Une exposition photographique était installée dans le couloir, retraçant ces sept décennies. Une épreuve de dictée ouverte à tous a été faite par M. Paul Giraudin pour les adultes, et Mme Karine Fabre pour les enfants. Le texte proposé était tiré de la « Gloire de mon père » de Marcel Pagnol. Après la correction de la dictée, chaque participant a reçu un bon point et une image. Mme Véronique Herbé, lors de son discours, a rappelé comme ce groupe scolaire était symbolique et qu'il avait été un événement marquant pour le village en 1951. Mme le Maire a clôturé cette manifestation en invitant les participants à prendre l'apéritif sous le préau. L'occasion pour tout



le monde d'évoquer et partager les souvenirs des bons moments passés à l'école.

BALADE ET DÉGUSTATION DU DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021



C'est avec plaisir que la Municipalité a participé au « fascinant week-end » organisé par l'Office de tourisme Provence Occitane. Une quarantaine de sportifs ont pu profiter d'une randonnée en VTT avec assistance électrique au travers de notre garrigue sur trois parcours différents, pendant que les enfants pouvaient profiter des jeux gonflables en extérieur sur le parvis de la salle René Mathieu.

Un stand de dégustation des vins d'appellation Laudun attendait les concurrents ainsi qu'un repas traiteur avec fond musical. Ensuite a eu lieu l'intronisation des trois prestataires de la course VTT par la Confrérie de la Côte du Rhône Gardoise.

EXPOSITIONS MUNICIPALES SAINT VICT'ARTS

Cette année la salle Jacqueline Pagnol a reçu :

- Du 28 mai au 31 mai l'exposition de Mme Hélène STEVENS et M. Roger NIFLE.
- Du 03 septembre au 06 septembre l'exposition de Mmes Françoise ROUSSET et Christine BEVILACQUA

VISITE DE L'EXTENSION DE LA CRÈCHE LES LUTINS DU CLAUX ET DU CENTRE DE LOISIRS



Le 16 mars 2021, M. PONTOIS, Directeur du Pôle Enfance Jeunesse et Loisirs a reçu le représentant Midi Libre M. Pierre DARDAILLON, le maire Mme Véronique HERBÉ ainsi que le vice-président délégué à l'enfance, jeunesse et enseignements artistique, M. Bernard JULIER, pour leur présenter les derniers travaux d'extension

de la crèche et du centre de loisirs.

Ils ont été reçus par la directrice de la crèche Mme Nathalie DELAMBILY qui a fait une visite complète des lieux. Au centre de loisirs, la directrice, Mme Cécile SAVY a fait la présentation des nouveaux locaux ; une pièce qui fait office d'atelier et de point de restauration, un coin de réchauffage des plats et une plonge vaisselle.

LES CHRONIQUES DU COLPORTEUR



Le centre de loisirs « les Cigales » a organisé une animation le jeudi 18 février 2021 pour les enfants de CP ...

Une roulotte merveilleuse « l'auberge des légendes » est venue s'installer sur le parking au-dessus de la crèche pour accueillir les enfants. A bord de cette roulotte, il y avait une collection d'objets insolites et souvenirs de voyages,

surprises scintillantes de mille secrets. Les enfants ont pu entrer dans la seule roulotte au monde pour voyager au travers des mots dans la malle du colporteur. Une fois installés sur des petits tapis, ils ont fait tourner la roue à histoires ; le choix fait, le Grand Chambellan commence l'histoire, courte ou longue, mais captivante à souhait. Une très belle rencontre pour les enfants.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE QUARTIER BOURGAREAU

Les travaux de construction du réservoir pris en charge par l'Agglomération du Gard Rhodanien ont débuté au mois de janvier. Après quelques difficultés dans la phase préparatoire, le chantier du nouveau réservoir de 300 m³ s'est terminé au mois d'octobre, sécurisant ainsi le réseau de distribution en eau potable sur la commune.

UNE ANNEE AVEC LE CCAS ...

Dans le cadre de sa mission le CCAS de la commune avec ses 15 membres a été très actif.

- Pour la semaine bleue

- Un après-midi récréatif autour de Jacqueline PAGNOL avec la projection du film original de 1952 « Manon des sources ».
- Une journée Camarguaise avec la visite du musée Paul RICARD, une promenade en bateau sur le petit Rhône, le tout agrémenté d'un repas avec spécialités du terroir.

- Dans le cadre de l'intergénération de l'Agglo, l'association ARCOPRED (la santé des biens portants) a présenté un film de Jean Paul ROUVE « Les souvenirs » suivi d'un débat animé par le Professeur Jean Claude ARTUS, Président de l'association.

- Avec l'aide d'associations de la commune, distribution de brioches au profit de l'UNAPEI 30. Opération qui a permis de récolter la somme de 2066 € avec la vente de 406 brioches. A noter que cette année pour atteindre le plus de monde possible une vente s'est déroulée le lundi 18 octobre sur le marché hebdomadaire.

- Pendant la période d'été un plan « vagues de chaleur » a été mis en place pour rester en contact avec les personnes fragiles et seules.

- Comme toutes les fins d'année, une journée « déjeuner / spectacle » était prévue pour nos séniors ; malheureusement les conditions sanitaires nous ont contraints à reporter cette manifestation ainsi que la distribution de colis festifs.

LE CCAS C'EST AUSSI ...

- L'aide d'urgence pour certaines personnes.
- Une aide administrative.

- La mise en relation avec l'assistante sociale du canton.
- La mise en relation avec l'EPICERIE SOLIDAIRE de Bagnols sur Cèze.
- La constitution de dossier pour le TRANSPORT SOLIDAIRE : service qui s'adresse aux personnes bénéficiaires des mini-mas sociaux ou séniors de plus de 65 ans.
- Le partenariat avec PRESENCE 30 pour la téléassistance.

LA CABANE À JOUETS

Cette cabane est à l'origine l'initiative d'une maman souhaitant donner une seconde vie aux jouets de ses enfants. Son projet écocitoyen a été validé par la municipalité qui a pris à sa charge la construction.

Le mercredi 15 décembre les agents municipaux l'ont installée à côté de l'entrée de l'école primaire, elle permettra donc un partage de jouets. Un objet donné est un objet de moins à la poubelle.

Son accès est libre, une personne référente vérifiera sa bonne utilisation.

Souhaitons que ce lieu devienne un endroit de curiosité, un point de convivialité et de solidarité et qu'il soit respecté.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Comme en 2020, la cérémonie a eu lieu en comité restreint, suite aux conditions sanitaires liées à la COVID-19.

L'hommage aux victimes a été rendu par un dépôt de gerbe. Mme le Maire, Véronique HERBÉ, a lu le texte de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Une minute de silence a suivi cette lecture et les élus ont chanté la Marseillaise, accompagnés d'un fond musical.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



Cette année les Saint-Victorains ont pu venir se recueillir pour le 103^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. La cérémonie s'est déroulée en présence du conseil municipal, d'une délégation des enfants de l'école, des représentants des Anciens Combattants et du Souvenir Français et d'un détachement de Légion Étrangère de Laudun formant le piquet d'honneur. À l'issue des

différentes lectures officielles, les personnes présentes ont observé une minute de recueillement. Les enfants ont accompagné Mme le Maire pour procéder au dépôt de gerbe, suivi du chant de la Marseillaise. Les enfants ont donné lecture de « soldats écoutez » d'un auteur inconnu et d'un texte du Lieutenant Morin instituteur pendant la guerre. Mme le Maire a ensuite invité la population à partager le verre de l'amitié.

« LE CHEMIN DES ARTILLEURS » : UN JOLI CHEMIN ENTRE GARRIGUE ET HISTOIRE



Un passionné du village a pris sur son temps pour réhabiliter ce chemin chargé d'histoire. Tout l'empierrement a été refait par ses mains, son travail a duré 2 ans. Quand vous empruntez ce sentier, vous randonnez sur une voie vieille de deux siècles, bâtie à dessein d'entraîner l'artillerie de l'armée Napoléonienne... Un régiment, basé en Avignon, s'exerçait au tractage, au maniement des canons, à pied ou à cheval dans notre colline de Canabier. Partez à la découverte de cet itinéraire en respectant les lieux si bien rénovés.

SERRE LA COSTE PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT



Cette association qui œuvre pour la conservation et l'amélioration du patrimoine de notre village, a subventionné pour moitié l'horloge du clocher de la Tour de L'Oume. Cette horloge remplace celle qui existait au sud de cette même tour et qui était obsolète et dangereuse (elle datait de 1731, construite par un certain M. Euzéby, elle avait été financée par des coupes de bois communautaires !). Une plaque de signalisation de la place Baron Le Roy a aussi été apposée sur le mur du rempart surmontant ladite place et vient en remplacement de la plaque originale dégradée depuis quelques années.



REMISE D'UN BOUQUET À LA DOYENNE



Le dimanche 17 janvier 2021, Anna Ode, notre doyenne, qui a fêté ses 102 ans en 2021, a reçu des mains de sa fille un magnifique bouquet offert par la municipalité. Malheureusement les conditions sanitaires n'ont pu permettre de lui rendre visite à l'ehpad de Saint-Paul-les-fonts où elle réside.



NUITS DE LA LECTURE

Dans le cadre de la 5^e édition des Nuits de la lecture organisée par le Ministère de la Culture, la mairie de Saint-Victor-la-Coste, en partenariat avec l'APE, a décidé de célébrer le plaisir de lire en démocratisant l'accès à la lecture. Des feuilles de dessin ont été distribuées aux enfants et aux adultes en leur demandant de choisir un livre et de faire une illustration sur le thème : mon livre préféré.

Les 25 dessins réalisés et rapportés à la mairie ont été exposés à la salle Jacqueline Pagnol, le vendredi 22 janvier et le samedi 23 janvier, dans le respect des conditions sanitaires. Cette exposition s'est clôturée par un tirage au sort qui a permis à chaque participant d'être récompensé. En effet, Mme le Maire Véronique HERBÉ et les élus organisateurs, ont remis à chaque « créateur » une enveloppe contenant un chèque-lire d'un montant de 10 euros offert par le Ministère de la Culture ou un bon d'achat « Plein Ciel » du même montant offert par la municipalité.

De « La petite sirène au « Supplice des 24 bisous » en passant par Marcel Pagnol et Douglas Kennedy, une grande variété d'œuvres et d'auteurs a été évoquée, à la grande joie de tous les participants. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

POÈMES DANS LES ARBRES



Pour la première année, la Municipalité a participé au « Printemps des Poètes » du samedi 27 au dimanche 28 mars 2021, pour mettre en avant l'art poétique sous toutes ses formes. Les élèves de la classe de Mme Gastal et les élèves de Mme Fabre ont écrit des poèmes sur le thème « Le Désir » ; quelques personnes du village ont aussi participé.

Tous les poèmes ont garni les arbres du square Héraud, en passant par l'école et en remontant jusqu'à la Mairie. Cette exposition a pu permettre une agréable balade au milieu de l'inspiration de chacun. Les poèmes ont été recueillis et reliés en livre, ils sont consultables à la bibliothèque.

La Municipalité a offert des chocolats aux deux classes.

STAGIAIRES



Thomas JAJCA prépare un CAP canalisation-maçonnerie au Lycée professionnel Sainte-Marie à Bagnols sur Cèze, il est en classe défense. Il a effectué un deuxième stage sur la Commune, accompagné par Samuel MARC, son tuteur, avec les agents techniques du 4 au 21 mai 2021. Il souhaite arrêter sa formation pour intégrer un lycée militaire, et plus tard les fusillés marins.

Cette année l'école a accueilli de nombreuses stagiaires.

Noëlise COTTIN, élève en troisième au collège du Bosquet, a fait un stage d'observation du 15 novembre au 20 novembre 2021.

Chloë MAGNIEZ-GIRAUD, élève en seconde au lycée Sainte Marie, a fait un stage du 29 novembre au 18 décembre 2021.

Noélie NUEZ, élève en seconde au lycée Sainte Marie, a également effectué un stage du 30 novembre au 18 décembre 2021.



Maeva Rocher est en contrat d'apprentissage en préparation CAPA SAPVER deuxième année, pour se préparer au métier d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Elle effectue cet apprentissage du 6 septembre 2021 au 31 août 2022.

LUMIÈRE SUR LE TÉLÉTHON 2021

Les 4 et 5 décembre, le village s'est à nouveau fortement mobilisé pour le Téléthon, malgré la situation sanitaire.

Le samedi à 11 heures, Olena et Sylvie, les professeurs de Musique À Domisi'l, ont ouvert la manifestation dans la salle René Mathieu avec une audition des élèves de l'association.

AFM
TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



L'après-midi, la météo a eu raison de la pétanque prévue à 13h, mais ce n'est que partie remise. Le loto et la tombola se sont déroulés dans la bonne humeur. Tout au long de la journée, la vente de pommes et de jus de fruit a été un véritable succès (800kg de pommes et 30 litres de jus vendus), ainsi que la vente de décorations de Noël, de jacinthes, de gâteaux, et de boissons à la buvette.

Dès la nuit tombée, la banderole TÉLÉTHON a été illuminée avec de petits lumignons. Enfin, le défilé des lampions, tant attendu par les petits et les grands, a été un émerveillement pour tous dans les rues du village. La soirée s'est poursuivie avec un repas animé par Sandrine Bertrand, qui a offert un beau récital de chansons populaires.

Le Dimanche, comme chaque année, deux marches étaient organisées par **Courir à Saint-Victor** : la première dès 9h30 pour un tour de 18km, rejointe l'après-midi par la deuxième, plus familiale, de 8km. Malgré le temps incertain, une vingtaine de marcheurs y ont participé.

Je remercie sincèrement la Mairie, le CCAS, les associations, l'école, les commerçants, artisans, viticulteurs de Saint-Victor-la-Coste, ainsi que tous les donateurs (commerçants, caves hors village, le producteur de pommes, les particuliers etc.) ainsi que tous les bénévoles, sans qui cette manifestation n'aurait pu être organisée.

La somme de 4413.54€ a été remise à M. Marc CERDA (coordinateur Gard Nord de l'AFM TÉLÉTHON).

Sans vous, rien ne serait possible. Comme toujours, les Saint-Victorains ont été présents et solidaires.

Jacqueline LINDER, Association Saint-Victor Solidarité, organisatrice Téléthon pour Saint-Victor-La-Coste

JOURNÉE DU PROPRE

Les enfants de l'alsh du Chalet des Cigales en partenariat avec la Commission environnement se sont retrouvés le mercredi 30 juin 2021, pour effectuer une opération de nettoyage sur les chemins et routes du village.

Cette première journée réalisée autour de la thématique des déchets sauvages a permis d'initier et d'impliquer les enfants au respect de l'environnement.

Les jeunes sont un vecteur formidable pour faire passer le message : changeons nos comportements !



TOUS LES CHEMINS MENENT à Saint-Victor-la-Coste

FOCUS SUR L'ARTISANAT LOCAL



**Marie-Hélène Gervais,
« Les trésors de
Marilou »,
friperie ambulante**

Je suis arrivée à Saint-Victor-la-Coste à l'âge de deux ans et depuis je n'ai vécu que deux ans hors de ce village.

Je couds depuis toujours, j'ai commencé par des robes pour mes poupées, cousues à la main. Ma grand-mère paternelle était sage-femme et cou-

turière, elle faisait aussi du canevas. Je la voyais quand j'allais chez elle pendant les vacances scolaires. Ma mère cousait aussi parfois quelques habits. Nous étions cinq enfants, les vêtements circulaient de l'un à l'autre, j'ai toujours aimé l'idée de donner ce qui ne va plus à quelqu'un qui pourrait le porter.

Je suis une boulimique du tissu : ancien ou moderne, neuf ou d'occasion, et j'aime dessiner. Depuis plus de vingt ans je crée les costumes de l'association de théâtre de Nicolas Maury. J'aime donner une seconde vie aux vêtements, parfois en les customisant ce qui leur donne une touche originale et les rend uniques.

Je suis devenue auto-entrepreneur et il y a deux ans, j'ai eu envie de devenir commerçante ambulante, d'aller de village en village pour proposer des vêtements pour tous, des accessoires originaux, d'occasion ou parfois neufs. Les mairies que j'ai contactées m'ont conseillé de me caler sur les jours de marché. Il me fallait un fourgon et je rêvais d'un vieux Tube. J'ai finalement fait un choix plus rationnel : j'ai racheté à un copain un fourgon plus récent, que j'ai baptisé « Gaston ». Je l'ai aménagé avec son aide, transformé en petite boutique. Je vends sur les marchés, je tourne toute la semaine sur différents villages : Rochefort du Gard, Orsan, Montclus, Roque-maure, etc., et Saint-Victor-la -Coste le lundi en été. J'aime les rencontres avec les gens, j'aime les habiller en les conseillant, avec des vêtements qui ont parfois déjà une histoire. J'ai beaucoup de touristes en été, j'ai des habitués, des clients fidèles avec lesquels se tissent des liens de confiance.

Avec les confinements mon activité s'est arrêtée mais j'en ai profité pour faire du tri et donner à une association, laver, repasser, transformer ou réparer certaines pièces. Mon message : stop au gaspillage !



**Atelier de Katoch,
les créations de
Cathy Estournel**

J'habite à Saint-Victor-la-Coste depuis 1981, je suis maman de trois filles. J'ai commencé la couture quand j'étais jeune maman, en autodidacte, avant YouTube, mais j'ai fait une pose pendant quelques années.

Ma petite-fille, Jeanne, est arrivée avec la notion nouvelle de « zéro déchet », ce qui m'a poussée à créer pour

elle des lingettes lavables, et au fur et à mesure, ce travail m'a orientée vers la découverte de la douceur des tissus et leur aspect écologique.

Toutes mes créations sont cousues main, originales et innovantes, dans la démarche zéro déchet car elles se lavent à la main ou en machine et se réutilisent. Le choix des tissus m'inspire beaucoup et j'adore les finitions.

J'utilise des matières naturelles, (bambou, eucalyptus et coton), tous mes articles destinés à la toilette sont d'une douceur infinie, très prisée par les jeunes mamans, pour une hygiène au quotidien avec un impact plus sain, écologique et économique.

Après avoir créé ces lingettes et autres articles, je suis passée à la création de contenants pour les ranger, et de pochons... J'offrais mes créations à mon entourage, et peu à peu, comme elles plaisaient, les choses ont évolué. Je prenais de plus en plus de plaisir à créer. Comme je suis en retraite et que j'ai donc plus de temps, j'ai décidé de prendre le statut d'auto entrepreneur pour pouvoir diffuser et avoir une clientèle.

Ma fille a décidé de me créer une page facebook, et une amie m'a proposé d'exposer à Fontaine de Vaucluse.

Très influencée par le fait d'éviter le déchet, le fondement de ma démarche vient de l'inspiration que m'a donnée Béra Johnson *de Rochefort du Gard.

J'ai assisté à une de ses conférences, j'ai été bouleversée et cela m'a amenée à changer mes comportements d'achat et à pousser toute la famille à changer de comportement sur la nourriture, et la façon de vivre en général. J'ai envie d'aider les gens à ne plus utiliser du plastique, donc je crée toute sorte d'objets pour le remplacer : des pochettes, des couvercles, des pochons, des filets de courses, tablier de cuisine...

*Béra Johnson est une blogueuse et conférencière spécialiste du mode de vie « zéro déchet ».

Lutte contre les cambriolages

À L'APPROCHE DES VACANCES, INSCRIVEZ-VOUS À L'OTV

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Pendant vos périodes de vacances, la police nationale, en collaboration avec la police municipale, mène des actions de prévention des cambriolages dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ».

Ce dispositif consiste en des passages réguliers de patrouilles devant votre domicile ou votre commerce durant votre absence afin de dissuader les actions de cambriolages et de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion. Chaque passage sera matérialisé par le dépôt d'un avis avec mention du jour et de l'heure. Il est totalement gratuit et ne dispense pas des mesures préventives à mettre en œuvre avec votre voisinage.

*Vous pouvez vous inscrire
dès à présent.*

Comment bénéficier de ce service :

Au moins quatre jours avant votre départ en vacances, signalez votre absence aux services de la police nationale ou de la police municipale en vous rendant dans leurs locaux pour y remplir un formulaire dédié.

Pour gagner du temps, le formulaire est accessible en ligne afin de le compléter préalablement : (<https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Zen-en-vacances-Beneficiez-de-l-Operation-Tranquillite-Vacances>)

important : Si vous rentrez plus tôt que prévu, pensez à prévenir le service de police initial.



Quelques conseils de sécurité :

Avant de partir en vacances, protégez votre domicile !

- Équipez votre porte d'une serrure multi-points,
- Protégez les fenêtres et ouvertures de volets ou de grilles,
- Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent chez vous,
- Ne cachez pas vos clés dans une boîte aux lettres, dans un pot de fleurs ou sous le paillason ...
- N'indiquez pas la durée de votre absence sur votre répondeur,
- Donnez vos clés à une personne de confiance afin que votre courrier soit retiré régulièrement,
- Demandez à La Poste de conserver votre courrier jusqu'à votre retour si personne ne peut le retirer à votre place,
- Faites ouvrir et refermer les volets régulièrement.

Le dispositif « Participation Citoyenne » est toujours opérationnel, des référents volontaires sont au service de la population, en relation privilégiée avec la gendarmerie.

1. Mme Annick FATET DELAY – 1 imp. Olivier de Serres
2. M. René BRESSY – 10 rue du Salet
3. M. Raymond Bony – 2 rue de Mouillargues
4. M. Robert BOSC – 6 rue Frédéric Mistral
5. Mme Monique Cogan – 11 rue de la Grande Terre
6. M. Georges DANIEL – 11 rue des Vieux Lavoirs
7. M. Henri POCK – 3 rue du Vernet
8. M. Jean-Luc DECHAMPS – 8 rue du Chemin Neuf
9. M. Jean Passerieux – 14 Rue de Boulanne



LA MAIRIE *vous informe*



ÉLECTIONS

- Présidentielles, premier tour le 10/04/2022, deuxième tour le 24/04/2022
- Législatives, premier tour le 12/06/2022, deuxième tour le 19/06/2022

ÉTAT CIVIL



Si une erreur concerne votre état civil, vous devez personnellement en demander la correction en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R49454

Lors de votre demande, vous devez être en possession :

- de votre NIR (encore appelé n° de sécurité sociale)
- d'une copie de votre acte de naissance

Si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez formuler votre demande par courrier accompagné d'un acte de naissance et d'un justificatif d'identité à : INSEE Pays de la Loire – Pôle RFD – 105, rue des Français Libres – BP – 44274 NANTES - Cedex 2

ADRESSE : Les personnes ayant constaté une erreur sur l'adresse ou ayant changé de domicile sur la commune doivent **IMPERATIVEMENT** le signaler au plus tôt en mairie avec un justificatif. Sans cela, il y aura un impact sur l'envoi de la carte électorale, et éventuellement sur les bureaux de vote.

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT



Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser entre la date même du jour de leurs 16 ans et la fin du 3e mois qui suit. Si les délais ont été dépassés, vous avez jusqu'à vos 25 ans

pour régulariser la situation. Le recensement citoyen est obligatoire et indispensable pour participer à la JDC, la journée défense et citoyenneté. Pour faire votre recensement, vous avez deux possibilités : vous rendre dans votre Mairie ou sur le site service-public.fr.

Le recensement vous permet d'être inscrit sur les listes électorales à 18 ans, « à vérifier en Mairie ». Si l'inscription n'a pas été faite, elle devra se faire volontairement en utilisant le formulaire Cerfa ou la téléprocédure accessible au lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R16396>.

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile.

La certification de la JDC est quant à elle indispensable pour se présenter à n'importe quel examen (permis de conduire, Brevet, Baccalauréat, Cap ...)

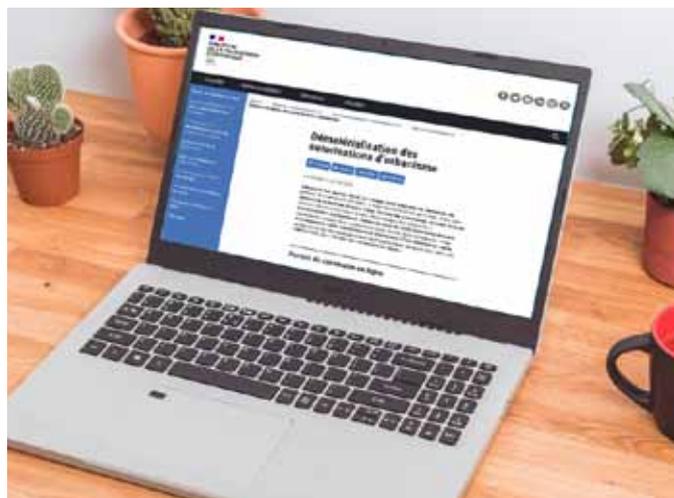
Pour tous renseignements supplémentaires rendez-vous sur le site : <http://www.defense.gouv.fr/jdc>

DÉMATÉRIALISATION

<https://www.ecologie.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme-1>

A partir du 1^{er} janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien a fait le choix de se doter d'un logiciel métier pour permettre à l'ensemble des communes de son territoire de donner cette possibilité d'instruction dématérialisée à ses administrés.



CHIENS DE CATÉGORIE 1 ET 2 DITS « CHIENS DANGEREUX »

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes.

- **Les chiens de catégorie 1** (non inscrits dans un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture)
 - de type Américain Staffordshire Terrier (appelés Pitbulls)
 - de type Mastiff (appelés Boerbulls)
 - de type Tosca
- **Les chiens de catégorie 2** (inscrits dans un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture)
 - de race Américain Staffordshire Terrier
 - de race Rottweiler
 - de type Rotweiler
 - de race Tosca

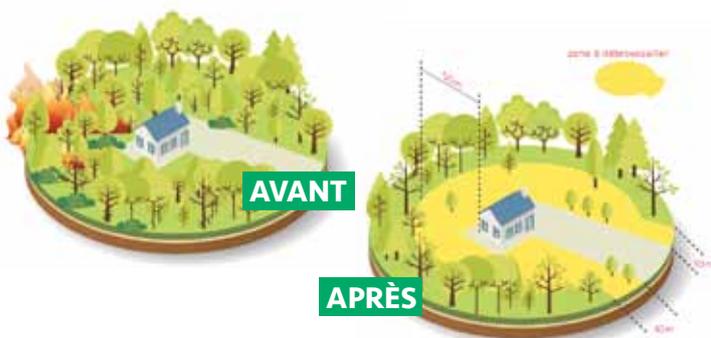
Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre :

- Évaluation comportementale de l'animal
- Formation du maître
- Permis de détention
- Déclaration en mairie et fournir une attestation d'assurance
- Promenade avec une muselière

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

La Préfète du Gard rappelle que le brûlage des déchets verts de parcs et jardins (déchets de tonte, feuillages, branchages issus d'élagage de haies,...) est interdit en tout temps sur l'intégralité du département au titre de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

“ En débroussaillant autour de mon habitation, je crée une zone de sécurité où le feu ne trouvera pas de combustible pour se propager ”



L'obligation légale de débroussaillage s'applique en zone urbaine, qu'elle soit bâtie ou non, dans les 50 mètres autour de toute construction ou installation.

Le débroussaillage des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt.

Il protège également la forêt en permettant de limiter



le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

En pratique, il s'agit d'éliminer les végétaux ligneux afin de réduire la masse combustible, vectrice de feu.

En coupant les broussailles, les arbustes et certains arbres, on limite la propagation de l'incendie .

- En éclaircissant la strate arborée et en répartissant les pieds de telle sorte qu'il n'y ait pas de continuité du feuillage, on limite la propagation de l'incendie par les cimes des arbres ;

- En élaguant les arbres et arbrisseaux conservés sur 2 mètres (s'ils mesurent plus de 6 mètres de haut) ou 1/3 de leur hauteur (s'ils mesurent moins de 6 mètres de haut), on évite la propagation de l'incendie le long des troncs vers les houppiers des arbres.

- En évitant de jeter ses cendres de cheminée mal éteintes.

Le non respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la mise en danger de la vie d'autrui.

NUISANCE SONORE TROUBLE DE VOISINAGE



Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant

des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Il est recommandé d'engager des démarches amiables (entrevue, envoi d'un courrier, recours à un conciliateur de justice, ...). Dans certains cas, vous pouvez également faire appel aux forces de l'ordre pour faire constater le trouble.

En journée, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps. Il peut s'agir du bruit causé par :

- un individu, locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête familiale, ...),
- ou une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice,

pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ...),
 • ou un animal (exemple : aboiements).
 Un arrêté relatif au bruit (arrêté préfectoral N°2008-193-7) interdit certains bruits (exemple : bruit de tondeuse) à certaines heures dans votre commune ou votre département. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

AGGLO MOBILE

Votre assistant Démarches Administratives numériques, Labellisé France services.

L'Agglo Mobile est un service public à destination des administrés. Deux agents formés vous accompagnent dans vos démarches numériques (CAF, MSA, CPAM, Pôle Emploi, aide à la rédaction de courriers, formulaires administratifs ...). Vous trouverez ce véhicule installé sur la place de la Mairie tous les 15 jours, le jeudi de 9h30 à 12h00. Le planning est consultable sur le site : www.saintvictorlacoste.fr.

BIENVENUE DANS VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET Saint-Victor-La-Coste

Simple d'utilisation, téléchargez l'application sur L'App Store, Play Store ou AppGallery, ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune Saint-Victor-La-Coste plus rapide avec le code postal 30290. Vous serez alerté, informé



sur les évènements locaux. **Depuis un ordinateur en ouvrant une page internet : www.app.panneaupocket.com.** Vous retrouverez également toutes les informations sur le site de la commune.

L'Agglomération du Gard Rhodanien et bien d'autres communes ont rejoint PanneauPocket durant cette année 2021. PanneauPocket a fêté ses 5ans, et pour cet anniversaire il s'est offert un nouveau logo. Si vous rencontrez des difficultés pour télécharger l'application, n'hésitez pas à vous rendre en Mairie pour une aide.

REFONTE DU SITE INTERNET

www.saintvictorlacoste.com

La municipalité a décidé d'améliorer sa communication, en restructurant le site internet de la commune. La refonte a été réalisée par la Société 1 Gene.i de Bagnols-sur-Cèze. Depuis le 8 décembre 2021 le nouveau site est accueillant, avec des modifications graphiques et esthétiques, mais également avec des accès plus simples pour consulter les pages web, s'abonner à la newsletter et visualiser les pages de PanneauPocket. Nous espérons que vous aurez le plaisir de le découvrir et que vous le trouverez utile et facile à consulter.

LE SITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN



www.gardrhodanien.fr

Le site en accès direct : inscrire les enfants à la crèche, au centre aéré, les transports, adhérer à la mutuelle, etc.

LE SITE TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN



www.provenceoccitane.com

Nous vous informons que le nouveau site internet touristique du Gard Rhodanien a été ré-actualisé. Vous y trouverez toutes les informations sur les diverses activités, découvrir, s'activer, déguster, séjourner, sortir...

PAROLE A L'OPPOSITION



Le premier bilan d'une année complète du mandat de l'équipe de Madame Herbé confirme notre diagnostic. Les débats préparatoires aux conseils municipaux ne nous sont pas ouverts et nos propositions sont quasiment toutes rejetées.

Nous vous annonçons l'arrivée d'un nouveau conseiller municipal, Hervé Petitôt qui remplace Sylvie Monjon, qui a fait le choix de ne pas continuer à siéger.

De notre côté, nous restons lanceurs d'alerte critiques mais surtout constructifs sur les domaines importants que sont le bien vivre à Saint-Victor la Coste, la transition écologique, un territoire engagé dans le développement économique, les transports, les parcours scolaires

En ces temps troublés, continuez à prendre soin de vous et de vos proches. Nous faisons le vœu que la vaccination et les gestes barrières nous permettent de tenir bon ensemble et de rapidement nous retrouver.

Nous continuerons à aller de l'avant pour garder l'harmonie et la chaleur de St Victor la Coste. Nous vous souhaitons une belle année 2022 souriante et animée de beaux projets.

Nos élus restent bien sûr à votre dispositions et vous pouvez les rencontrer pour échanger, poser des questions ou faire part de vos interrogations par mail:

4conseillers@gmail.com

Christelle POSTEL, Jean ALBE, Hervé PETITÔT, Guillaume JOUVE





VIE pratique

ASSISTANTE SOCIALE

Pour bénéficier d'un entretien, vous devez obligatoirement prendre un rendez-vous au Centre-Medico Social de Roquemaure, tél : 04.66.82.64.30

LA MAIRIE EST OUVERTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 8h30 à 11h

Mail : mairie-st-victor@wanadoo.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Uniquement sur rendez-vous le :

mercredi de 9h à 12h

samedi de 9h à 11h

Appelez le secrétariat de la mairie au 04.66.50.02.17

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

saintvictorlacoste.com

A consulter régulièrement pour être informé sur toutes les manifestations, changement de jours de collecte des ordures ménagères, menus cantine, ...

LA CANTINE ET LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Les réservations se font en ligne sur le portail famille (obligation de faire créer en compte en mairie).

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Située en face de la mairie,

elle est gratuite et ouverte à tous.

Le lundi de 9h à 11h

Le mercredi de 16h à 17h30

Le vendredi de 16h à 17h30

Juillet et Août, uniquement le lundi de 9h à 11h

Fermée pour les vacances de Noël

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EST OUVERTE :

Lundi au vendredi matin de 9h à 11h45

Samedi matin de 9h à 10h45

Afin d'assurer une bonne distribution du courrier, affichez sur vos entrées, votre nom et n° de rue.

CORRESPONDANTS DU MIDI LIBRE

Martine DARDAILLON, Pierre DARDAILLON

TEL : 04 66 50 08 67

blog : saintvictorlacoste.blogs.midilibre.com

CONCILIATEUR

Mr PANIER

La fonction première du conciliateur de justice est de faire en sorte que certains litiges ou conflits puissent

trouver une solution avant d'arriver devant un tribunal (problème de voisinage, conflit avec un opérateur de téléphonie, d'énergie ou de voyage, litige entre un propriétaire et son locataire, problème avec un commerçant...).

DECHETTERIE DE SARCIN

Du Lundi au Vendredi de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50.

Le samedi, de 8h à 11h50 et de 13h à 16h50.

Vous pouvez vous rendre à toutes les déchetteries de l'agglomération. Info déchetterie 04.66.90.58.00

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Mardi matin : ordures ménagères

Mercredi matin : tri sélectif (sac jaune).

ASSISTANTES MATERNELLES

CARRENO Ludivine 04 66 89 52 48 / 06 16 27 55 23

CONTU Yannick 06 75 05 58 37

DIEU Sabine 04 66 50 21 50 / 06 68 18 53 08

FAKHRI Nadia 04 34 47 93 77

GIRALDI Laurence 04 66 33 07 24 / 06 21 78 53 76

PENA Anne-Laure 04 34 47 90 91 / 06 32 73 36 53

PERLADE Pauline 06 17 06 82 59

POURCHIER Coralie 06 95 80 61 61

ROUX Rosy 04 66 50 45 65

TEYSSOT Corinne 04 66 50 04 24



CEDRALIS

Chers nouveaux arrivants, la mairie de Saint-Victor-La-Coste a mis en place un système d'alerte par téléphone nommé CEDRALIS, afin de pouvoir prévenir rapidement et personnellement tous les foyers de la commune en cas de risque majeur (inondation, incendie, etc...).

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir indiquer votre N° de téléphone auprès du secrétariat. Vous êtes libres de transmettre ou pas vos coordonnées. Vous ne serez alors pas prévenus par téléphone en cas d'alerte.



LA MAIRIE à votre service

PIÈCE DÉSIRÉE	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
EXTRAIT ACTE DE NAISSANCE	<ul style="list-style-type: none"> Mairie du lieu de naissance sur le site service-public.fr 	Indiquer date de naissance Nom et prénoms + pièce d'identité	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse. Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au Service Central de l'état civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 9
EXTRAIT ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date de mariage Nom et prénoms +pièce d'identité	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
EXTRAIT ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Indiquer date de décès Nom et prénoms + pièce d'identité	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
FICHES D'ÉTAT CIVIL INDIVIDUELLES ET FAMILIALES SONT SUPPRIMÉES ET REMPLACÉES PAR		Copie du livret de famille ou carte d'identité		
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES	Mairie du domicile	Carte d'identité justificatif de domicile	Gratuit	Imprimé à votre disposition en Mairie ou inscription en ligne sur www.servicepublic.fr
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ 1^{ère} DEMANDE OU RENOUELEMENT OU RECTIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> Sur internet Dossier à retirer en mairies 	Dossier à déposer sur internet ou en mairies équipées, Bagnols-sur-Cèze, Laudun, ...	Gratuit	http://predemande-cni.ants.gouv.fr/
PASSEPORT BIOMÉTRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Sur internet Dossier à retirer en mairies 	Dossier à déposer sur internet ou en mairies équipées, Bagnols-sur-Cèze, Laudun, ...		https://ants.gouv.fr
AUTORISATION SORTIE DU TERRITOIRE POUR MINEURS DE NATIONALITÉ FRANÇAISE	Sur internet	Obligatoire		A télécharger www.service-public.fr
CARTE GRISE	Sur internet	https://ants.gouv.fr		
PERMIS DE CONDUIRE	Sur internet	https://ants.gouv.fr		
CASIER JUDICIAIRE N°3	Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 NANTES Cedex 1	Aller sur le site internet : www.cjn.justice.gouv.fr	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse si demande par courrier
RECENSEMENT MILITAIRE	Mairie du domicile	Livret de famille + pièce d'identité du recensé	Gratuit	A la date du 16 ^{ème} anniversaire